



Vorstoss Nr. / Interv. No : \_\_\_\_\_

Termin GR / Délai CM: \_\_\_\_\_

Direktion / Direction: \_\_\_\_\_

Mitbericht / Corapport : \_\_\_\_\_

## Interpellation

### Situation de la Caisse de pension et des finances de la ville de Bienne après l'effondrement de Crédit Suisse !

Après l'annonce de l'absorption de Crédit Suisse par UBS à la suite de son effondrement, le Conseil municipal est prié de prendre position sur les points suivants :

1. La ville de Bienne et la Caisse de pension de la ville de Bienne sont-elles en possession d'actions, d'obligations convertibles (AT1) ou d'obligations ordinaires de Crédit suisse ?
2. Si oui, le Conseil municipal peut-il estimer l'effet sur la fortune de la Caisse de pension et plus largement sur les finances de la ville de Bienne ?

Bienne, le 26 avril 2023

Le groupe parlementaire PSR:

Ruth Kilezi

Joseline Stolz

Isabelle Torriani Latscha

Marie Moeschler

Kady Boly

Christiane Vlaiculescu-Graf